



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Révision nr : 3

Date : 22 / 3 / 2022

Remplace la fiche : 18 / 4 / 2011

Charbon actif

SP-F(HIJ)-T(VWY)-N

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 101 111
Nom commercial : Charbon actif.
Identification de la société : JEULIN
T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
468, Rue Jacques Monod - CS 21900
27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie Réglement CE 1272/2008 (CLP) : Non réglementé.

Etiquetage Réglement CE 1272/2008 (CLP) :

- Conseils de prudence
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux et ne contient pas de composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Charbon actif	: <= 100 %	7440-44-0	231-153-3	----	----	Non classé. (GHS)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats : Sable.
Eau.
Dioxyde de carbone.
Poudre.
Mousse.

Risques particuliers

- Combustible.
Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

Protection contre l'incendie

- Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59

Charbon actif**SP-F(HIJ)-T(VWY)-N****SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)****Procédures spéciales**

- Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions pour l'environnement**

- Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage**Ne pas nettoyer à l'eau.**

- Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Eviter la production de poussières.**SECTION 7. Manipulation et stockage****Précautions lors du maniement et de l'entreposage**

- L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
Peut se décomposer au contact de l'air humide ou de l'eau.
Entreposer dans un endroit sec et abrité afin d'éviter tout contact avec l'humidité.

Manipulation

- Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.

Stockage

- Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver à l'abri des sources d'ignition.
- Ne pas entreposer à proximité d'oxydants.**
- Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Protection individuelle**

- Eviter toute exposition inutile.

- Protection respiratoire

- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains

- Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Protection de la peau

- Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux

- Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- Autres

- Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**Nom chimique**

Charbon actif

Etat physique

Solide.

Couleur

Noir(e).

Odeur

Inodore.

Poids moléculaire

12.01

Point de fusion [°C]

Aucune donnée disponible.

T°d'ébullition initiale [°C]

Aucune donnée disponible.

Point de sublimation [°C]

~3700

Densité

Aucune donnée disponible.

Charbon actif**SP-F(HIJ)-T(VWY)-N****SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)**

Pression de vapeur [hPa]	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : insoluble
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Non applicable.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur, étincelles, flamme nue. - Ne pas fumer. Sensible à l'air et à l'humidité.
Matières à éviter	: Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: > 2000mg/kg
Irritation de la peau (lapin)	: Non irritant.
Irritation des yeux (lapin)	: Non irritant.
Inhalation (rat) [mg/l] (6 heures / 24 heures)	: CL50 >8,5mg/l - durée d'exposition 1heure.
Autres	: L'exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Aucune donnée disponible. En cas de manipulation et d'utilisation adéquates, aucun problème écologique n'est à craindre.
---------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 3

Date : 22 / 3 / 2022

Remplace la fiche : 18 / 4 / 2011

Charbon actif

SP-F(HIJ)-T(VWY)-N

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

- ADR/RID : Non réglementé.

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Non réglementé.

Transport aérien

- ICAO/IATA : Non réglementé. Tous les charbons activés en poudre sont activés à la vapeur et ne sont pas réglementés pour le transport national ou international.

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document